



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 19 août 2019 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel, conseillère
MM. Roger McGrath, conseiller
Lucien Leblanc, conseiller
Francis Levesque, conseiller
Bertrand Breton, conseiller
David Ferguson, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2019 - 08 - 017 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dos d'âne et vitesse chemin Kempt
4. Exemption tarification vidange et recyclage
5. Excavation, Services techniques LM Inc.
6. Dossier chutes Kempt
7. Entente intermunicipale Ristigouche-Partie-Sud-Est / Escuminac
8. Anciens modules de jeux / Glissades
9. Loisirs Avignon Centre / Activité d'automne
10. Inspection municipale
11. Lumière de rue – Entrée Ouest Chemin Sillars
12. Aménagements paysagers – Travaux / Temps supplémentaire
13. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le lundi 19 août 2019
soit accepté tel que présenté.

2019 - 08 - 018 Période de questions

Quatre (4) citoyens sont présents.

Un échange entre le conseiller David Ferguson et MM. Robert Bourdages et Normand Bourdages a lieu relativement à des pressions faites sur internet auprès de membres de la famille de M. Ferguson suite à la pétition de citoyens demandant le retrait des dos d'âne installés sur le chemin Kempt.

2019 - 08 - 019 Dos d'âne et vitesse chemin Kempt

Le conseil municipal décide de ramener le point à sa prochaine réunion de travail.

Résolution n° 2019 - 08 - 020 Exemption tarification vidange et recyclage

CONSIDÉRANT la demande d'un résident de déroger au règlement de taxation n°
2018-007 relativement à la tarification vidange et recyclage
concernant une résidence qui resterait inhabitée annuellement ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ne modifiera pas son règlement de taxation pour y inclure une exception relativement à la tarification vidange et recyclage concernant une résidence qui resterait inhabitée annuellement.

Résolution n° 2019 - 08 - 021 Excavation, Services techniques LM Inc.

CONSIDÉRANT la facture n° 670 du 24 juillet 2019 reçue de l'entreprise Excavation, Services techniques LM Inc. ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation, Services techniques LM Inc a effectué les travaux d'installation d'un nouveau système d'épuration des eaux usées du Centre F. P. Adams tel qu'il apparaît sur sa facture n° 356 du 05 juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau système d'épuration des eaux usées du Centre F. P. Adams a dysfonctionné durant l'hiver 2018/2019 le rendant inopérant ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués par l'entreprise Excavation, Services techniques LM Inc relatifs à la facture n° 670 sont des travaux venant palier à des manques lors de l'installation initiale afin de rendre le système opérationnel selon les règles de l'art ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la facture n° 670 du 24 juillet 2019 n'est pas due ;

QUE les travaux correspondants à cette facture doivent être considérés comme la mise aux normes de l'installation telle qu'elle aurait dû être faite initialement par l'entrepreneur afin d'en assurer le bon fonctionnement.

2019 - 08 - 022 Dossier chutes Kempt

M. François Boulay, maire, fait la mise à jour du dossier pour information.

2019 - 08 - 023 Entente intermunicipale Ristigouche-Partie-Sud-Est / Escuminac

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est fait la mise à jour sur le processus de partage de ressource humaine avec la municipalité d'Escuminac concernant la direction générale.

Résolution n° 2019 - 08 - 024 Anciens modules de jeux / Glissades

CONSIDÉRANT l'installation de nouveaux modules de jeux dans le parc municipal ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les anciens modules de jeux soient proposés à la vente aux résidents de Ristigouche-Sud-Est.

- Résolution n° 2019 - 08 - 025 Loisirs Avignon Centre / Activité d'automne**
- CONSIDÉRANT le projet de fête familiale proposé par Mme Donna Lévesque, coordonnatrice aux loisirs, pour le 05 octobre 2019 ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
- QUE la municipalité accepte l'organisation de cette activité et d'en assumer les coûts pour un montant maximal de 1 250,00 \$.
- Résolution n° 2019 - 08 - 026 Inspection municipale**
- CONSIDÉRANT le projet d'entente intermunicipale de service d'inspection municipale des 8 municipalités d'Escuminac à L'Ascension-de-Patapédia tel qu'évoqué lors de la réunion de travail du 08 août 2019 à laquelle étaient conviés les 8 maires et les 8 directions générales des municipalités concernées ;
- CONSIDÉRANT la position commune des 8 municipalités adoptée à cette même réunion ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
- QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est confirme son accord de principe concernant la signature d'une entente intermunicipale pour l'instauration d'un service régionalisé d'inspection municipale ;
- QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est confirme son accord de principe pour l'embauche d'un employé en tant qu'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme pour les 8 municipalités parties prenantes à cette entente.
- Résolution n° 2019 - 08 - 027 Lumière de rue – Entrée Ouest Chemin Sillars**
- CONSIDÉRANT les besoins en sécurité publique à l'entrée du chemin Sillars côté Matapédia, chemin utilisé en grande majorité par les citoyens de Ristigouche-Partie-Sud-Est ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents
- QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est demande à la municipalité de Matapédia de bien vouloir faire les démarches afin d'installer un éclairage public à la jonction de la route 132 et du chemin Sillars sur son territoire ;
- QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est s'engage à assumer les coûts liés à cette installation.
- Résolution n° 2019 - 08 - 028 Aménagements paysagers – Travaux / Temps supplémentaire**
- CONSIDÉRANT les besoins en main d'œuvre afin de réorganiser les aménagements paysagers sur le territoire de la municipalité ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est octroie à Mme Gisèle Lavoie quatre (4) semaines de travail supplémentaire de 30 heures au taux horaire de 15,00 \$.

Résolution n° 2019 - 08 - 029 Levée de l'assemblée

À 20h05, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
Secrétaire-trésorier
